

L'hécatombe se poursuit

# Début de ramadhan meurtrier sur les routes

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3596 - Dimanche 21 juin 2015 - Prix: 10 DA

Aflou/Laghouat

### Saisie de près de 5 quintaux de kif traité

Page 24



Travail des enfants durant le mois de ramadhan

## Enfant à l'école, adulte au boulot

Page 2

### L'Algérie ésotérique

Par Nazim Rochd

**I**l n'y a pas une occasion qui soit ratée, par une partie de la presse française, pour dresser des horizons apocalyptiques concernant l'Algérie. La chair des «analyses» ou des reportages est donnée par des «spécialistes», des «chercheurs», presque toujours les mêmes qui n'ont comme arguments que leurs titres universitaires, nécessaires et suffisants pour conforter leurs phrases lapidaires, du statut scientifique. L'un de ceux-là, qui a été appelé à la rescousse par le très objectif «Libération», est Pierre Vermeren. Il est professeur d'histoire contemporaine à Paris I et «spécialiste des pays du Maghreb», cette seconde qualité ne faisant l'objet d'aucune évaluation et ne figurant pas dans la nomenclature des distinctions académiques. Qu'à cela ne tienne, il va donner son avis qui servira à commenter la visite de François Hollande à Alger. Le monsieur, soulignons-le, reconnaît que «le pays est un facteur de stabilisation à l'extérieur (qu') il protège la Tunisie en empêchant le chaos libyen de proliférer (et qu') à ce titre, la Tunisie ne peut tenir sans la protection algérienne». Mais il ne prend aucun gant pour verser dans le catastrophisme, quand il s'agit de décrire ce «facteur de stabilisation». Il s'interroge, paniqué en apparence : «Qui dirige ? Qui a été élu ? Qui est l'Etat algérien ? Quelle est aujourd'hui «la légitimité démocratique» ? A la limite presque nulle. C'est qui l'Algérie ? L'armée ? Les «Services» ?

Suite en page 3

Les wilayas sans pouvoir exécutif et d'autres sont concernées

## Mouvement dans le corps des walis à la fin de la semaine



Ph > D. R.

Changement attendu depuis quelques semaines, le président Bouteflika procédera les prochains jours à un mouvement dans le corps des walis. Un changement qui intervient en pleine application du décret relatif à la mise en place des wilayas déléguées du Sud et trois wilayas souffrent de vacance de pouvoir exécutif. Page 3

«Une avancée» dans les enquêtes de la police judiciaire

## La loi sur la protection de l'enfant impose l'audition filmée

Page 2

Palais de la culture

## La musique ancestrale à l'honneur

Page 13

Travail des enfants durant le mois de ramadhan

# Enfant à l'école, adulte au boulot

■ Les enfants sont confrontés depuis leur jeune âge à différentes difficultés, parmi ces dernières le travail. Il suscite toujours l'intérêt, qu'il s'agisse d'un travail durant l'année ou un travail occasionnel, le phénomène ne cesse de faire tache d'huile.

Ph/D. R.



Par Mabkhout Mohamed

Les enfants ont entamé les vacances d'été, pour eux c'est une aubaine de retrouver le calme et la tranquillité après une année de travail acharné à l'école. Cette année, le congé scolaire annuel débute avec le mois de ramadhan. Certains de ces enfants profitent de leur temps à faire des activités distrayantes, d'autres, moins chanceux, se livrent à des travaux différents.

Les motivations ne sont pas les mêmes, certains souhaitent s'offrir une nouvelle paire de chaussures, d'autres contribuer à aider leurs familles. Les situa-

tions de ces enfants sont justifiées différemment d'un cas à un autre.

A l'entrée du marché couvert Ahmed-Bouzirina, à Alger, un marché ordinaire où les commerçants préparent chaque matin leurs étals, installent leurs marchandises, attirent l'attention des acheteurs en les appelant à regarder leurs produits. Parmi ces voix qui montent, un ton doux comparé aux autres est celui des enfants qui appellent leurs clients à venir voir ce qu'ils vendent.

Pendant le mois sacré, de nombreux enfants trouvent l'occasion de faire des petits métiers. Des enfants très jeunes

qui sont debout et veillent sur leurs marchandises, travaillant seuls ou accompagnés d'un adulte.

Les petits métiers sont la seule chose que ces enfants puissent faire, comme la vente des diouls, cette pâte très fine qui est indispensable pour la préparation «des boureks», le plat qui garnit la table des familles algériennes au moment de l'iftar. Lors de notre visite au marché susmentionné, on a rencontré Mohamed, un jeune vendeur de «diouls» âgé de sept ans. Il les vend dans un petit coin à l'intérieur du marché, un petit coin qu'il a choisi pour éviter d'être exposé au soleil et à la

chaleur estivale. Le jeune garçon travaille en moyenne huit à neuf heures par jour, durant toute la semaine pour gagner très peu. Mohamed a la principale motivation qui le garde attaché à son petit «stand», pour un gain modeste réalisé en fin de journée.

En poursuivant notre chemin pour rencontrer des enfants vendeurs, à la place des Martyrs nous rencontrons un policier qui oblige des marchands informels à ramasser leurs produits installés sur le sol. Les marchands sont majoritairement des jeunes et des enfants.

A l'intérieur des marchés, sur les trottoirs, les places publiques, aujourd'hui des jeunes font du commerce informel, vendent illicitement des produits non soumis au contrôle. Beaucoup parmi ces marchands sont des enfants.

Dans une déclaration à l'APS, le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a indiqué que «les résultats des enquêtes réalisées par l'Inspection du travail démontrent que ce phénomène est marginal, le taux ne dépasse guère les 0,5% par rapport aux effectifs des travailleurs présents sur les lieux de travail contrôlés».

Le travail occasionnel des enfants est manifeste lors des événements religieux comme le mois sacré du ramadhan ou même lors des événements sportifs.

Les enfants sont sous la responsabilité de tous, des acheteurs, des parents conscients et l'œil vigilant de l'Etat afin que leur bonheur ne soit pas seulement un mirage.

M. M.

«Une avancée» dans les enquêtes de la police judiciaire

## La loi sur la protection de l'enfant impose l'audition filmée

La loi relative à la protection de l'enfant impose l'audition filmée d'un enfant présumé victime de violences sexuelles, pour lui éviter de devoir répéter des propos pénibles, mais aussi dans le souci de son bien-être mental et psychologique.

Entendre un mineur dans le cadre d'une procédure judiciaire n'est pas chose aisée. C'est un exercice qui peut générer une certaine appréhension, notamment lorsqu'il s'agit de recueillir la parole de jeunes enfants victimes de violences (physiques ou sexuelles). Le mineur reste un enfant dont on doit prendre soin, sans se laisser dépasser par la technique policière ou judiciaire.

«La disposition portant sur l'audition filmée des enfants victimes de violences sexuelles prévue par la loi relative à la protection de l'enfant, est une avancée pour les enquêtes de la police judiciaire, d'une part, et renforcera l'enfant victime de violence sexuelle, d'autre part», a estimé la commissaire divisionnaire, chef de bureau national de la protec-

tion de l'enfance à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Kheira Messaoudene, dans un entretien à l'APS. «Ce n'est pas facile pour un enfant victime de violence sexuelle de répéter le scénario du viol devant les services de police et même devant le juge», a-t-elle expliqué, qualifiant l'audition de l'enfant de «pierre angulaire dans l'enquête policière» sur les affaires liées à la violence sexuelle. La même responsable a souligné que les dispositions de cette loi, adoptée la semaine dernière par le Conseil de la nation, constituent un «appui» pour la police judiciaire dans la prise en charge du mineur délinquant, de l'enfant victime de violence et de l'enfant en danger moral, estimant que cette loi assure une protection sociale, juridique et judiciaire à l'enfant. Evoquant la participation de la DGSN dans les stratégies nationales de prise en charge de l'enfant victime de violence et du mineur en danger moral, elle a fait savoir que son institution a été associée à l'enrichisse-

ment du projet de loi relatif à la protection de l'enfant, devant la commission juridique de l'Assemblée populaire nationale (APN). La commissaire a affirmé que la DGSN travaille en partenariat avec d'autres services et départements ministériels, dans le cadre de la politique de lutte contre toutes formes de violences particulièrement à l'égard de l'enfant. M<sup>me</sup> Messaoudene a également souligné que dans le but d'améliorer les actions menées dans la prise en charge de cette enfance, la DGSN «accorde un intérêt particulier à la formation spécialisée des officiers de police», notamment les brigades de la protection de l'enfance. Dans ce cadre, un grand programme de formations spécialisées a été lancé ces dernières années au profit du personnel en exercice au niveau des brigades de la protection de l'enfance à l'échelle nationale, a-t-elle dit. Pour les chiffres liés à la violence à l'égard des enfants, enregistrés par la police judiciaire durant les quatre premiers

mois (janvier-avril) de l'année 2015, elle a relevé que «sur les 1 726 enfants victimes de toutes formes de violence, 517 enfants âgés de moins de 10 ans à 18 ans ont été victimes d'abus sexuels, dont 305 filles». Parmi les victimes de violences sexuelles, elle a annoncé que 12 enfants ont été victimes d'incestes (9 filles et 3 garçons), et que 2 enfants (filles) ont été victimes de pornographie infantile, expliquant que l'agresseur a procédé à l'acte sexuel tout en filmant la victime. La même responsable a ajouté que sur le nombre global des enfants victimes de violences sexuelles, 64 enfants (filles) ont été victimes de viol, alors que 309 autres enfants (163 garçons et 146 filles) ont été victimes d'atteinte à la pudeur. «La démission de certains parents, la dégradation des valeurs morales et la passivité du citoyen, sont parmi les causes qui favorisent indirectement ce phénomène», a estimé la commissaire Messaoudene.

Louiza Ait Ramdane

### Solidarité du ramadhan à Béjaïa Tout le monde s'implique

LES OPÉRATIONS de solidarité organisées dans la wilaya de Béjaïa par divers organismes chaque mois de ramadhan se sont reproduites cette année avec, en prime, 3 400 couffins offerts par le ministère de la Solidarité nationale à travers la direction de l'action sociale (DAS) et 3 300 autres par la wilaya en sus de ceux que les APC ont achetés dans le cadre de leur propre budget. Au total, 7 100 couffins seront distribués aux 23 160 familles nécessiteuses recensées par la direction de l'action sociale (DAS). L'opération de distribution a déjà débuté dans plusieurs communes, certaines l'ont fait avant le début du ramadhan. Les couffins ont été livrés dans la discrétion aux domiciles des familles nécessiteuses, pour préserver leur dignité. Les couffins sont composés de plusieurs produits alimentaires: un sac de 10 kilos de semoule, 5 litres d'huile de table, 5 kilos de farine, 2 kilos de riz, un kilo de pois chiches, 2 paquets de lait en poudre de 500 grammes chacun, un kilo de vermicelle, 1 boîte d'un kilo de tomate concentrée, un kilo de café et un kilo de sucre cristallisé. La valeur du couffin cette année est de 3 500,00 DA. Ainsi, le montant total alloué à cette opération est de

95 445 200 DA, dont 10 943 400 DA débloqués par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, 6 220 300 DA de la wilaya (DAL), 6 000 000 DA ont été attribués par le ministère de l'Intérieur, 57 308 500 DA débloqués par les APC et 14 973 000 DA de la caisse de la zakat de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs. A noter cependant que la somme de 14 973 000 DA, dérogée par la direction des Affaires religieuses, sera répartie sur 2 139 familles nécessiteuses qui bénéficieront chacune de 7 000 DA. A noter que les communes de Béjaïa et d'Akhou vont prendre en charge les nécessiteux sur leurs propres budgets, étant donné qu'elles ont les moyens financiers nécessaires pour cela, nous dit-on. En ce qui concerne, les restaurants du cœur, au moins une trentaine ont été ouverts à travers la wilaya. Rappelons que 22 restaurants Rahma avaient été ouverts durant le ramadhan 2014. Ainsi, les APC ont ouvert 04 restaurants, le Croissant-Rouge algériens 05, les associations 04, les bienfaiteurs 02, etc. Pour ce qui est des communes et associations, la municipalité de Timezrit devrait distribuer au moins 1 600 couffins cette année, et l'association Kafil El-Yatine a distribué 70 couffins d'une valeur de 7 000 DA chacun aux orphelins et veuves. Cette association a érogé 10 veaux pour les distribuer à au moins 600 orphelins et veuves. Pour sa part, l'APC de Béjaïa a ouvert un restaurant du cœur à l'école Ibn Rochd comme chaque année. Au mois 250 repas sont servis aux nécessiteux et aux voyageurs. A Tazmalt, un restaurant Rahma est ouvert également par la mairie. Au moins 150 repas sont servis quotidiennement et des centaines de couffins seront distribués ces jours-ci. Les opérations de solidarité se sont accentuées durant ce mois de ramadhan au niveau de la wilaya. **Hocine Cherfa**

— Les wilayas sans pouvoir exécutif et d'autres sont concernées —

# Mouvement dans le corps des walis à la fin de la semaine

■ *Changement attendu depuis quelques semaines, le président Bouteflika procédera les prochains jours à un mouvement dans le corps des walis. Un changement qui intervient en pleine application du décret relatif à la mise en place des wilayas déléguées du Sud et trois wilayas souffrent de vacance de pouvoir exécutif.*

Par Nacera Chennafi

Côté organisationnel, c'est le ministre de l'Intérieur qui propose les noms des walis concernant un éventuel mouvement mais c'est au chef de l'Etat de trancher, car il s'agit d'une prérogative du chef de l'Etat. Cependant, ces changements ont toujours laissé des interrogations sur les normes suivies. L'évaluation du travail des walis reste une affaire interne et n'a jamais été rendue publique. En principe, une telle «sélection» se base sur la qualification, l'efficacité et le rendement pour ceux qui ont déjà exercé cette fonction.

Selon une déclaration à la presse du ministre de l'Intérieur, Mohamed Bedaoui en marge de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans les wilayas de Mascara et Oran, mercredi dernier, le président de la République va procéder à ces changements dans le corps des walis au plus tard la semaine prochaine. Le ministre a expliqué que ce mouvement verra l'intégration de ce corps de nouvelles compétences parmi les jeunes cadres. Il sera question aussi de mettre un terme à une vacance du pouvoir exécutif à la tête des wilayas d'Annaba, Ain Témouchent et Relizane gérées par des SG. Le travail qu'assureraient les walis est suppléé par des secrétaires généraux qui assument à la fois leur mission et celle du wali. Ce vaste mouvement touchera également les chefs de daïra et les secrétaires généraux des wilayas.



Selon certaines informations, les changements toucheront principalement une dizaine de wilayas, dont Oran, Béjaïa, Béchar, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Djelfa et El Tarf, mais rien n'est encore confirmé. Ainsi, ce mouvement sera caractérisé par la promotion de jeunes compétences pour donner un nouveau souffle à la gestion locale.

D'autre part, le mouvement dans le corps des walis intervient en pleine mise en place de wilayas déléguées en application au décret portant création de circonscriptions administratives dans certaines wilayas et fixant les règles particulières qui leur sont liées, publié au *Journal officiel*, il y a quelques jours. Il s'agit de dix circonscriptions administratives à travers les wilayas d'Adrar, Biskra, Béchar, e Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued et Ghardaïa. Leur direction sera assurée par des



walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents. Cette décision a été annoncée et validée, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, présidé par le président Bouteflika. Pour rappel, le projet d'un découpage administratif date de plus de dix ans, avant qu'il soit recommandé lors des assises nationales sur le développement local, organisées en 2011 par le Conseil national écono-

mique et social (Cnes). Puis, il a été relancé dans le cadre de la campagne du président Bouteflika lors de la présidentielle de 2014.

En outre, ce mouvement dans le corps des walis intervient en pleine crise économique avec la chute des prix du pétrole suivie d'une baisse des réserves de change qui a poussé le gouvernement à tracer les priorités dans la mise en œuvre du nouveau plan d'investissement public, sachant que le wali est en principe le responsable direct d'une telle application au niveau local, donc, les enjeux restent majeurs, notamment avec les dépassements constatés auparavant. Il est à souligner qu'en 2007, les walis présentaient leurs bilans, notamment la gestion du budget local et les problèmes rencontrés dans le cadre des auditions organisées par le gouvernement. Une action qui n'a pas duré longtemps. N. C.

## POINT D'ORDRE

## L'Algérie ésotérique

Suite de la page une

Les puissances économiques ? Les grands intérêts capitalistes pétroliers?». Autant de questions qui ne suggèrent qu'une seule réponse, toute préparée et qui servira de titre à l'article-interview : «L'Algérie est un régime sans visage». «Du jamais vu» d'après lui, soit un aveu d'incapacité à comprendre. Derrière, se profilent tous les poncifs que les Algériens ont pu entendre, depuis des décennies. A savoir que le pays est tenu soit par un «cabinet noir», soit par un «pouvoir» occulte, que même Sid-Ahmed Ghazali, tout Premier ministre qu'il fut, disait ne pas connaître, ne pas savoir où il se situe. Ayant dit cela, M. Vemeren, va puiser dans le réel les éléments qui donneront du contenu à ses inquiètes prédictions. Tous tournent autour de la baisse des recettes pétrolières. In fine, pas de quoi être un docte personnage pour des conclusions aussi galvaudées, surtout quand on est réduit à être un simple écho d'une opposition qui n'a rien à offrir que ses fantasmes. Et c'est lui qui la cite, en se confinant dans le générique et l'indéfini. «Les Algériens» dit-il, pour illustrer sa rhétorique. La même sinistrose trouverait fort bien de s'appliquer à son pays, la France, ou à tout autre pays qui s'en est remis au pouvoir du marché, de la libre-entreprise, où l'on ne sait pas qui dirige et qui est élu, si l'on observe la façon cavalière dont sont traités les citoyens-électeurs et le poids des banquiers dans l'élaboration et la mise en pratique des programmes économiques et sociaux. Là-bas, au moins, notre historien n'aura qu'à se baisser pour cueillir ses données, pas comme pour l'Algérie où il a dû lire ou faire lire «ce qui se dit». N. R.

Après les actes de violence à la veille du ramadhan

## Calme précaire à Ghardaïa

Ghardaïa a renoué depuis jeudi avec un calme précaire après une nuit d'échauffourées ayant eu lieu à Berriane la veille du ramadhan. Tandis qu'une partie de la population souhaite retrouver la paix dans ville, d'autres sont pourchassés par la violence et se trouvent dans l'obligation d'aller vivre ailleurs. Ghardaïa cette ville morte, morne continue de faire peur à ses habitants. Ces derniers ne croient pas trop au calme trompeur de leur ville et font leurs déplacements avec prudence. L'escalade des actes de violence intercommunautaires que connaît la vallée du M'zab depuis quelques semaines mettent à rude épreuve ses habitants et font de cette dernière un véritable théâtre de violence. L'appréhension des habitants demeure présente face aux affrontements récurrents et sporadiques entre jeunes des communautés ibadite et malékite qui s'enregistrent souvent dans différents quartiers de Ghardaïa. Des sources locales de la wilaya ont déclaré que quatre Mozabites ont été grièvement brûlés, mercredi dernier, par «un cocktail Molotov jeté sur leur véhicule par des inconnus dans la

ville de Berriane à une quarantaine de kilomètres au nord de Ghardaïa». Selon cette source, «des inconnus, embusqués derrière un muret longeant la RN1, ont lancé un cocktail Molotov sur le véhicule des quatre Mozabites reconnaissables à leur tenue vestimentaire alors qu'ils se dirigeaient vers Ghardaïa». la question qui se pose à ce propos, c'est de savoir comment avec le dispositif sécuritaire important qui est déployés pour la protection des habitants de cette ville, l'on continue encore à évoquer «des inconnus» qui sont à l'origine des dépassements et encore pourquoi la situation échappe-t-elle aux forces de la sécurité? Devant une escalade en permanence de violences dans la vallée du M'zab, il y a lieu forcément de faire appel à d'autres stratégies et moyens, plus responsables et efficaces pour assurer la sécurité des habitants. Une nuit d'échauffourées a suivi cette journée d'affrontements de mercredi, laissant intacte la vive tension qui règne dans cette ville morne. Plusieurs blessés ont été enregistrés parmi les émeutiers à la veille du mois du ramadhan sans que les notables puissent

apaiser les esprits et éviter le pire et épargner à cette ville les pertes occasionnées par les actes de casse, de pillage et d'incendie de magasins et de biens de la population. Après plusieurs semaines de violence, la vallée du M'zab espère trouver un climat de tranquillité et de paix et attend toujours une politique plus responsable à l'égard de tout ce qui se passe. Le Front des forces socialistes (FFS) est l'un des partis qui tentent tant bien que mal d'intervenir dans la région pour que ses habitants retrouvent le calme. Exprimant son inquiétude de la situation, ce parti a mobilisé une délégation, conduite par le premier secrétaire, Mohamed Nebbou, qui s'est rendu à Ghardaïa. Cette délégation a pour objectif de trouver des solutions pacifiques à l'issue de ses rencontres avec les repré-



sentants de la société civile et des notables de la région. Le FFS insiste notamment sur sa demande d'«instituer une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur les événements survenus dans cette wilaya» invitant également «tous les acteurs qui peuvent contribuer au retour de la paix et de la sécurité dans cette wilaya à «s'impliquer davantage pour une solution juste, viable et durable aux problèmes rencontrés». Yasmine Ayadi

## Les trafiquants ne désarment pas Tlemcen ville fétiche des contrebandiers...

**PLUS** de 2 200 litres de carburant destinés à la contrebande ont été saisis par des garde-frontières de la wilaya de Tlemcen et deux contrebandiers ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire à Djanet, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense. Tlemcen est depuis des années, une ville de tourisme et d'histoire. Cette région frontalière, où la nature crée une atmosphère magique qui incite à la relaxation, constitue aujourd'hui un coin paradisiaque pour les contrebandiers qui profitent de son emplacement stratégique pour exercer leurs activités. En effet, malgré le renforcement des frontières ouest en hommes et en équipements pour la lutte contre la contrebande qui prend des proportions alarmantes, les contrebandiers la choisissent comme destination. Les éléments des garde-frontières de Bab El Assa relevant du Secteur opérationnel de Tlemcen 2<sup>e</sup> Région militaire et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, ont saisi le 17 juin 2015, une quantité de carburant s'élevant à 2 280 litres destinée à la contrebande», précise la même source. Récemment, à Tlemcen toujours, plus de 15 tonnes de kif traité ont été saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris. Les autres villes du sud du pays assistent aux mêmes activités. «Un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de sud-est de Djanet a appréhendé avant-hier deux contrebandiers à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession de six tonnes de produits alimentaires, une somme d'argent de 78 000 DA et trois téléphones portables», a ajouté le communiqué du ministère de la Défense. Ces saisies traduisent les efforts particuliers faits par l'Armée nationale populaire pour lutter contre la contrebande et protéger l'économie nationale. A rappeler aussi que mercredi, Quarante-cinq contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés, dans la région d'In Guezam sud du pays par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs, les éléments des garde-frontières de Bab El Assa et de Maghnia relevant du secteur opérationnel de Tlemcen 2<sup>e</sup> Région militaire «ont saisi une voiture touristique et une quantité de kif traité estimée à 788,5 kilogrammes et 6 660 litres de carburant», a ajouté le communiqué.

Tinherine Khouchi

## L'hécatombe se poursuit

# Début de ramadhan meurtrier sur les routes



Par Meriem Benchaouia

**L**e mois de ramadhan se distingue hélas, comme chaque année, par une montée en puissance de la mortalité routière. Durant ce mois sacré, les accidents de la circulation deviennent quasi systématiques et le nombre de blessés et de morts augmente tragiquement. Notamment à l'approche de l'adhan et de l'iftar à cause particulièrement de l'excès de vitesse des automobilistes qui entreprennent une morbide course contre la montre. D'ailleurs les chiffres communiqués régulièrement par les services de la gendarmerie sont éloquents. Les seuls facteurs à incriminer sont la somnolence au

volant, l'excès de vitesse et l'absence d'entretien des véhicules. En période de jeûne, les facteurs de risques sont démultipliés en raison du manque de sommeil et de contrôle de soi des conducteurs. Parmi les causes de cette hécatombe, il y a aussi le désir d'arriver à temps pour le f'tour, en fin de journée, les conducteurs sont pressés de rentrer chez eux. Ce moment de la journée est le plus dangereux pour qui s'aventure sur les routes. En effet, le premier jour de ce mois sacré a été particulièrement meurtrier, 18 morts et 34 blessés sont déjà enregistrés, selon des chiffres de la gendarmerie. Au total, 28 accidents ont eu lieu rien que pour la journée de jeudi dans une vingtaine de

wilayas. Ces accidents, selon la gendarmerie se sont produits entre 17 h et 20h, soit trois heures avant la rupture du jeûne. Excès de vitesse, irritabilité et somnolence au volant sont les responsables de ces accidents, selon la gendarmerie. Pour faire face à ce fléau, la direction générale de la Sûreté nationale a lancé une campagne de sensibilisation aux risques d'accidents, en distribuant des repas chauds aux conducteurs, avant l'appel à la prière du Maghreb et ce tous les vendredis du mois de ramadhan. Lors de cette campagne qui est la deuxième du genre, «des repas chauds de l'iftar seront distribués aux conducteurs au niveau des barrages de police à l'entrée et à la sortie des villes à

travers tout le territoire national», a indiqué la DGSN dans un communiqué. L'objectif de cette initiative est de partager, d'une part, un repas chaud avec les automobilistes, mais également inciter ces derniers à «lever le pied» et à se donner un moment de repos, avant de reprendre la route. L'occasion, ajoute le communiqué, est de permettre aux automobilistes de reprendre ses forces et de procéder à la vérification de son véhicule, avant de continuer son chemin en toute sécurité. Une démarche qui semble porter des fruits notamment en terme de chiffres puisque les services de la DGSN ont enregistré une baisse du nombre des accidents de la route lors du mois de ramadhan 2014 par rapport à celui de 2013, avec un taux de 18,96%. De son côté, la Gendarmerie nationale a annoncé la mise en service d'un plan «spécial» pour la sécurisation des zones urbaines et suburbaines ainsi que du réseau routier de son territoire de compétence pendant ce mois de ramadhan 2015. A cet effet, il a été procédé au renforcement des mesures à caractère préventif et répressif, en mettant en place des dispositifs sécuritaires supplémentaires, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention afin de concrétiser la présence permanente et continue sur le terrain et garantir la surveillance efficace du territoire et du réseau routier, a indiqué en substance un communiqué de la Gendarmerie nationale.

M. B.

## Abondance des fruits de saison à Blida

# Les quantités augmentent, les prix stagnent

**U**ne abondance de fruits de saison est constatée ces derniers jours dans la wilaya de Blida, induisant des prix devenus désormais à la portée des citoyens à revenus modestes, a-t-on constaté. Pêches, abricots, prunes, pommes, bananes, fraises et cerises, sont parmi ces fruits achalandant actuellement les étals des commerces de Blida, à des prix avantageux. A titre indicatif, la banane se vend à 170da/kg, au moment où la figue précoce est cédée à 150 da/kg, la pastèque et l'abricot à 30 da/ka, et les cerises, dans une fourchette entre 300 et 350 da/kg. Ces fruits de saison disposés sur les étals des marchands, d'une manière étudiée et fort alléchante, sont actuellement très pri-

sés par les citoyens, qui les consomment à volonté durant ce mois sacré de ramadhan, coïncidant avec la saison estivale, y trouvant ainsi le moyen idéal pour étancher la soif de toute une journée de jeûne. Les jeûneurs ont trouvé dans cette baisse des prix une parade à la chaleur estivale, en s'offrant, le soir, un f'tour tout en légèreté, et surtout tout en vitamines, composé de salades légères et de fruits à volonté. En somme, tout ce qu'il faut pour un corps humain, qui s'est abstenu de manger et de boire pendant plus de 15 heures d'affilée, qui trouve, ainsi, dans les fruits tous les sucres lents, l'eau, les vitamines et les sels minéraux dont il a besoin pour se remettre d'aplomb. Pour leurs parts,

les ménagères de Blida ne se sont pas privées pour s'approvisionner en pommes et abricots notamment, ingrédients nécessaires pour le traditionnel Tadjine «Lham Lahlou», durant ce mois de ramadhan, ainsi que pour faire de succulentes salades de fruits, pour en agrémenter les soirées. Le visiteur de la ville est, également, «happé» par la multitude de «tables ambulantes», dont les jeunes propriétaires ont trouvé une aubaine dans cette abondance de fruits, pour vendre des jus ou cocktails de différents fruits : citron, banane, ananas, oranges et autres, des boissons qui attirent inévitablement les regards et «titillent» les papilles des jeûneurs.

R. N.

## À destination de Paris au départ d'Alger et d'Oran

# Tassili Airlines lancera dès juillet des vols charter

**L**a compagnie aérienne publique Tassili Airlines (TAL) a programmé des vols charter à destination de Paris (France) au départ d'Alger et d'Oran durant la saison estivale, a indiqué samedi la compagnie dans un communiqué. S'étalant sur la période du 11 juillet au 28 octobre, ce programme comportera 64 rotations à destination de la capitale française à travers des vols aller-retour à raison de trois vols par semaine (Alger-Paris-Alger/Oran-Paris-Oran), précise la même source. Ces vols sont «inscrits dans le cadre d'un programme d'Exploitation contractuelle élaboré à la demande d'Eu tour opérateur européen» afin d'améliorer les condi-

tions et la qualité de service notamment pour la communauté nationale à l'étranger, ajoute le communiqué de TAL. Par ailleurs, la compagnie annonce l'ouverture à partir du 10 juillet prochain d'une nouvelle desserte régulière Alger-Lyon en aller retour à raison de deux vols par semaine: dimanche et vendredi. Le prix du billet est fixé à partir de 29.500 dinars, indique-t-elle. En outre, la liaison régulière Alger-Marseille-Alger sera renforcée par un troisième vol tous les samedis et ce dès le 11 juillet, ajoute la même source. TAL a deux liaisons régulières vers la France, il s'agit des lignes Alger-Marseille et Alger-Strasbourg. A souligner que la réservation

de tous les vols de la compagnie peut se faire également auprès des agences d'Air Algérie en vertu d'une convention signée récemment entre les deux compagnies. TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier algérien en 2005. Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, la compagnie opérait, depuis sa création, dans le transport du personnel de Sonatrach puis dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés étrangères présentes en Algérie.

APS

## Commerce extérieur

# Baisse de la facture globale des importations

■ Engagés dans la lourde tâche de régulation du commerce extérieur sans toutefois remettre en cause la liberté du commerce, les pouvoirs publics commencent à voir se profiler les premiers fruits de leur nouvelle démarche, et pour preuve, les importations ont baissé de 1,8 milliard de dollars durant les quatre premiers mois.



Par Magda Malek

La note faisant ressortir les baisses de certains produits alimentaires, agroalimentaires et du ciment effectuées au cours des quatre premiers mois de l'année 2015 est assez éloquent. Ainsi, les principaux produits alimentaires ayant connu des baisses des quantités à l'importation engendrant ainsi une baisse de la facture globale des importations de 9,43%, soit 1,822 milliards USD, sont présentés comme suit : en valeur absolue, les importations globales sont évaluées à 17,503 milliards USD dont le groupe des biens alimentaires, qui représente près de 19,27% du total des importations a atteint 3,372 milliards USD, en baisse de 390 millions USD (-10%) par rapport à la même période de l'année précédente. L'analyse des données fait res-

sortir que les cinq produits cités ont connu une baisse globale de 25% dans la valeur des importations, soit 399 millions USD. Cette baisse du groupe alimentaire est engendrée par les «laites et produits laitiers» (-38,28%), les «sucres et sucreries» (-14,69%), les «huiles alimentaires brutes» (-13,47%), les «café et thé» (-14,04%) et les «viandes» (-27,85%). Par produit, les importations des produits alimentaires et du ciment effectuées durant les quatre premiers mois de l'année 2015, qui ont connu des baisses des importations comparées à celles réalisées à la même période de l'année 2014, se présentent comme ci-après : matières premières destinées à l'industrie agroalimentaire : quantités importées : durant les quatre premiers mois de l'année 2015, par rapport à la même période en 2014, les quantités importées des matières pre-

mières destinées à la transformation agroalimentaire en l'occurrence, le sucre roux, l'huile brute de tournesol et la MGLA ont connu des baisses respectives de -17%, -48% et 72%. Produits alimentaires de large consommation : par rapport à la même période de l'année écoulée, les importations de produits alimentaires destinés à la consommation finale, réalisées durant les quatre premiers mois de l'année 2015, ont évolué par groupe de produits comme suit : produits d'épicerie : durant cette période, il a été observé des baisses des importations des produits d'épicerie en particulier les cafés non torréfiés (-18%), le thé (-4%), le concentré de tomate (-72%), le double concentré de tomate (-20%) et les pâtes alimentaires (-86%), comparées à la même période de l'année 2014. Légumes frais et secs : en ce qui concerne les quantités impor-

tées de légumes secs, ceux-ci ont évolué à la baisse pour les pois secs et les lentilles à des taux respectifs de (-24%) et (-17%) au cours de la période considérée. Fruits frais et secs : des diminutions du volume des importations ont été enregistrées pour les produits mentionnés allant de (-2%) à (-29%). Viandes et poissons : pour cette catégorie de produits, il a été enregistré des baisses significatives des importations en volume, effectuées lors de la période considérée, pour les viandes bovines réfrigérées (-63%), les viandes congelées (-27%) et les poissons congelés (-23%). Importation des ciments : pour ce groupe de produits, il a été remarqué une diminution dans le volume des importations pour les ciments non pulvérisés (-14%) et le portland blanc (-38%) effectuées lors de la période considérée. **M.M**

## Médicaments

### Recul de près de 40% des importations sur les 4 premiers mois

La facture des importations des produits pharmaceutiques s'est établie à 468,6 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2015, contre 774,54 millions à la même période de 2014, soit un recul de 39,5%, selon les Douanes algériennes. La quantité des produits pharmaceutiques importés a connu la même tendance, passant de 8 635 tonnes durant les quatre premiers mois de 2014 à 7 422 tonnes à la même période de l'année en cours (-14%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Cette baisse de la facture a touché l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques : les médicaments à usage humain, les produits parapharmaceutiques et les médicaments destinés à la médecine vétérinaire. La facture des médicaments à usage

humain, qui représente près de 94% du volume global des importations des produits pharmaceutiques, s'est chiffrée à 440,34 millions usd (contre 742,52 millions usd), soit une baisse de 40,7%. Les quantités importées ont également reculé pour atteindre 6 707 tonnes contre 8.057 tonnes (-16,75%).

Pour les produits parapharmaceutiques, ils ont été importés pour un montant de 18,64 millions usd contre 22,16 millions usd (-16%). Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie se sont établis à 9,58 millions usd contre près de 9,85 millions usd (-2,6%). A rappeler que la facture des importations de l'Algérie en produits pharmaceutiques s'était chiffrée à près de 2,6 milliards usd en 2014, contre 2,34 milliards usd en 2013 (+10,44%).

Pour réduire les importations des produits pharmaceutiques, le gouvernement s'est engagé à encourager la production nationale et œuvre à faciliter l'acte d'investir dans ce créneau industriel afin de stimuler la production. A l'instar des autres produits, l'encouragement de la fabrication locale des médicaments vise à réduire la lourde facture des importations de ces produits stratégiques, notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays, induite par la forte chute des prix du pétrole. Mais la dégringolade des cours du but ne devront pas, pour autant, influencer sur l'approvisionnement en médicaments, avait rassuré récemment un représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Asma O./APS

## Changes

### L'euro termine la semaine en baisse sous la pression grecque

L'EURO a clôturé la semaine en baisse face au dollar vendredi, affecté par un nouvel échec des discussions entre la Grèce et ses créanciers, les négociations étant reportées à un sommet exceptionnel de la zone euro lundi. La monnaie européenne valait 1,1334 dollar, contre 1,1371 dollar jeudi soir. Elle baissait légèrement face à la monnaie nippone, à 139,05 yens contre 139,78 yens jeudi, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 122,69 yens contre 122,93 yens la veille. «Les attentes étaient très basses avant la réunion de l'Eurogroupe de jeudi et à raison, car aucun accord n'a été trouvé ni n'est en vue sur le versement de 7,2 milliards d'euros promis à la Grèce par ses créanciers en raison de désaccords sur les économies budgétaires à réaliser», commentait un analyste chez FxPro. La Grèce et ses créanciers, l'Union européenne (UE) et le Fonds monétaire international (FMI), vont se retrouver demain à Bruxelles lors d'un sommet exceptionnel pour tenter d'éviter le pire scénario, c'est-à-dire le défaut de paiement sur sa dette. Faute d'accord d'ici à la fin juin, la Grèce pourrait être dans l'incapacité de rembourser au FMI quelque 1,5 milliard d'euros de prêts arrivant à échéance, et donc se retrouver en défaut de paiement. Les observateurs semblent toujours dans l'ensemble tabler sur un accord, «mais nous entrons dans une phase très dangereuse de cette stratégie de la corde raide et l'indifférence des opérateurs qu'illustre la relative stabilité de l'euro devrait être mise à rude épreuve dans les jours à venir», prévenait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. La livre britannique progressait un peu face à la monnaie européenne, à 71,42 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5866 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0431 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9203 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2094 yuans pour un dollar, contre 6,2081 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1 203,40 dollars au fixing du soir, contre 1 201,85 dollars jeudi soir. **R.E.**

Médéa

## Plus de 1 000 agressions d'ouvrages électriques enregistrés

■ Pas moins de 1 172 agressions d'ouvrages électriques moyenne et basse tensions ont été comptabilisées au cours des dernières années par les services techniques de la Société de distribution d'électricité et du gaz du centre (SDC) de Médéa qui prévoit un programme de sécurisation de son réseau local, a-t-on appris des responsables de cette société.

Par Farid O.

Ces agressions, œuvres de particuliers, représentent, d'après la même source, un réel danger pour la vie des citoyens, notamment les occupants des maisons et demeures érigées à proximité immédiates des lignes à moyenne ou basse tension, outre les risques de pannes électriques ou de perturbations sur le réseau de distribution local qu'engendre ce type d'agression, a-t-on signalé. Les dysfonctionnements qui existaient en matière d'octroi de permis de construire ont favorisé, a-t-on signalé, la prolifération de ce phénomène, principalement au niveau de certaines agglomérations urbaines qui ont connu, ces dernières années, une expansion anarchique, aboutissant sur des situations assez complexes, a-t-on fait savoir. La sécurisation du réseau local de distribution électrique nécessite, a-t-on indiqué, la mise en œuvre d'un programme de déplacement des ouvrages électriques agressés, qui pourrait s'étaler sur plusieurs mois et aux dépens, surtout, des autres programmes confiés à la société. Le coût estimatif de cette opération de déplacement, qui concerne notamment les agglomérations urbaines de Médéa et Ksar-el-Boukhari, où il est relevé le plus grand nombre d'agressions sur le réseau électrique, se situe à environ 38 millions de DA, a ajouté la même source, précisant que l'exécution de ce programme est tributaire, pour l'instant, des crédits qui pourraient être réservés par les pouvoirs publics pour le financement de cette opération.

### Raccordement de 181 foyers ruraux au réseau électrique

Un total de 181 foyers ruraux, situés dans différentes communes de la wilaya de



Ph. &gt; D. R.

Médéa, ont été raccordés récemment au réseau électrique, à la faveur de l'exécution des 1<sup>re</sup> et 2<sup>es</sup> tranches du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on appris, jeudi, des responsables de la Société de distribution du centre (SDC). Ce programme de raccordement a touché, selon la même source, des habitations éparses relevant des villages de «Zeboudja», «Ain-Kahla», «Ouled Bouyahia»,

«El-Frid» et «El-Kheng», relevant respectivement des communes de Bir Benabed, Tlet-Douairs, Souagui, Oued harbil et Ouamri. Plusieurs foyers, implantés au niveau de la cité «Emir Abdelkader», dans la commune de Chellalet-El-Adhaouar, à l'est de Médéa, ont bénéficié également de ce programme, a-t-on ajouté.

F.O./APS

M'sila

## Réalisation de plus de 400 transformateurs électriques en 2015

Pas moins de 400 nouveaux transformateurs électriques, dont 120 sont prévus dans des zones rurales, seront réalisés dans la wilaya de M'sila au titre de l'exercice 2015, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie. Ces équipements, dont 50 déjà réalisés, inscrits dans le cadre du «programme d'urgence 2015» permettront d'améliorer «substantiellement» le service public de fourniture d'énergie électrique, d'éliminer les branchements illicites et de venir à bout des pro-

blèmes de coupures, a-t-on indiqué. Le programme qui cible en premier lieu les agglomérations importantes de la wilaya, à l'image des villes de M'sila, Boussaâda, Sidi Aissa, Bouti-Sayah et Magra, sera «soutenu» par la rénovation du réseau de distribution, a fait savoir la même source. La direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE) avait, rappelle-t-on, réalisé et équipé au cours des années 2013 et 2014, plus de 500 transformateurs, conduisant à

une nette amélioration de la qualité de service, d'une part, et au raccordement de 800 nouveaux abonnés, d'autre part. La nouveauté de cette année, a précisé le directeur local de la SDE, est la réalisation de plus de 150 postes transformateurs dans des zones rurales ce qui requiert, selon lui, une surveillance accrue des équipements eu égard à la multiplication des agressions sur le réseau, observées en dehors des agglomérations.

N.T./APS

Couverture sécuritaire durant le mois sacré du ramadhan

## 1 200 agents de police mobilisés à Saïda

Les services de sûreté de la wilaya de Saïda ont mobilisé 1 200 agents de sécurité pour assurer la couverture sécuritaire durant le mois sacré de ramadhan à travers les différents secteurs urbains qui relèvent de sa compétence, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

A ce titre, un plan de sécurité comprenant les six daïras de la wilaya (Saïda, El Hassasna, Sid Boubakar, Youb, Oued Beahim et Ain el Hdjar) a été mis en

place, et se caractérise par le renforcement de la présence policière dans tous les lieux publics qui connaissent une grande affluence comme les marchés, les entreprises financières, les jardins publics, entre autres, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Des patrouilles mobiles et à pied renforceront ce dispositif dans les rues à grand mouvement, principalement avant et après la rupture du jeûne afin

d'assurer et de maintenir la sécurité des citoyens des vols et des agressions. Des barrages de police ont été placés au niveau de toutes les entrées de la ville et dans d'autres points dans le but de contrôler les personnes et véhicules venant d'autres wilayas et d'arrêter les personnes recherchées, en plus de l'organisation de vastes opérations de police à travers les artères de la ville et les lieux suspects pouvant être exploités par

des délinquants. Dans le même cadre, des patrouilles en civil ont été mises en place afin de contrecarrer toute sorte de criminalité dont les agressions corporelles, les vols et la vente de psychotropes auprès des jeunes. Deux numéros gratuits sont mis à la disposition des citoyens pour alerter les services de sécurité à tout moment, sur les cas de vols ou d'agressions.

A.O.

Annaba

## Un marché temporaire durant le mois de ramadhan

UN «MARCHÉ temporaire» destiné à lutter contre la spéculation sur les prix a été aménagé à Annaba, a-t-on appris auprès du directeur du commerce, Amar Chaâbna. Cet espace commercial, créé près d'un entrepôt situé dans la zone de l'avant-port, est destiné à assurer un approvisionnement «régulier et continu» en produits alimentaires, tout au long du mois sacré, a précisé le même responsable. L'opération a été initiée par les différents acteurs concernés par la production de denrées alimentaires et le contrôle des activités commerciales, en l'occurrence la direction du commerce, l'antenne locale de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), les offices de production de viandes et de lait et ses dérivés ainsi que des opérateurs économiques, a-t-il indiqué. L'aménagement de ce marché qui comprendra 20 carrés (ou box) s'inscrit dans le cadre de mesures arrêtées localement pour assurer l'approvisionnement des citoyens durant le ramadhan, selon M. Chaâbna. Ce nouveau marché, a-t-il ajouté, permettra d'offrir aux populations à des «prix abordables» divers produits alimentaires notamment ceux qui sont les plus demandés durant cette période. Il contribuera à diminuer la pression exercée sur le marché central et celui d'El Hattab, au chef-lieu de wilaya. La wilaya d'Annaba dispose actuellement de 19 marchés de fruits et légumes, de viandes et de produits alimentaires de large consommation, répartis sur l'ensemble des communes, a-t-on souligné à la direction du commerce.

S.P.

## Tizi-Ouzou /CNAC Financement de 50 projets de fourgons-ateliers

UNE CINQUANTAINE de projets de fourgons-ateliers ont été financés, à ce jour, par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès du directeur local de cette caisse. «Les services de la Cnac de Tizi-Ouzou ont réceptionné un total de 64 demandes depuis le lancement de cette formule d'emploi», a indiqué Ould Ali Hakim. Il a fait part, dans ce sens, de la concrétisation, durant le premier trimestre 2015, de trois parmi ces projets de fourgons-ateliers mobiles. Cette formule d'emploi est destinée aux personnes exerçant un travail manuel et ayant notamment une qualification dans les spécialités de la mécanique, la plomberie, la climatisation et chauffage central, et la peinture bâtiment, entre autres, a-t-il précisé.

R.R.



Tunisie

# Habib Essid recommande de poursuivre l'abaissement des prix

■ Le Chef du gouvernement tunisien Habib Essid a souligné la nécessité de poursuivre l'abaissement des prix, notamment des produits alimentaires, et ce, lors d'une séance de travail consacrée à l'examen des indicateurs du commerce intérieur et de l'approvisionnement des marchés pendant le ramadhan.

Par Yanis G.

Essid a mis l'accent sur l'impératif de lutter contre les dépassements, le monopole et le commerce parallèle, tout en veillant à intensifier le contrôle des circuits de distribution, selon un communiqué de la présidence du gouvernement publié. Les indicateurs du ministère du Commerce, présentés au cours de la réunion, montrent que le stock en produits de consommation pour le mois saint est disponible en quantités nécessaires, tels que le lait (58 millions de litres) contre 55 millions de litres programmés, portant ainsi l'offre nationale au 1<sup>er</sup> jour du ramadan à 98 millions de litres. S'agissant des œufs, le stock de régulation a atteint 19,4 millions d'œufs contre 20 millions d'œufs programmés, d'où une offre de près de 214 millions d'œufs, permettant ainsi de couvrir les besoins pour une période de plus de 2 mois.

Il s'agit également de la programmation de 13 mille tonnes de viandes de poulet contre 11 500 tonnes, l'année dernière, la constitution d'un stock de 1 300 tonnes, la programmation de la production de 6 529 tonnes de viandes de dinde et la constitution d'un stock de 1 739 tonnes. Le ministère a précisé que la fixation du plafond de la consommation totale et l'adoption du système de quotas par les unités de conditionnement de l'huile végétale a contribué à la régression de 16,6% des quantités de l'huile végétale de subvention consommées, au cours du premier trimestre de



Ph: DK

2015, par rapport à la même période de l'année écoulée. S'agissant du taux d'inflation, ce dernier a reculé, d'après le ministère, pour s'établir à 5,3% en mai 2015, à cause de la régression de 0,4% du taux de variation mensuelle de l'indice des prix à la consommation familiale contre 0,8% en mai 2014, d'où le repli du groupe produits alimentaires de 0,2% pour la 1<sup>re</sup> fois depuis 2012.

Le ministère a rappelé que des secteurs se sont engagés, volontairement, à baisser les prix de certains produits, dont les eaux minérales, les boissons gazeuses et le thon ainsi que d'autres produits.

Le Département du commerce a mobilisé 200 équipes de contrôle permanentes et mobiles, en plus de la mise en place de cellules fixes dans les marchés municipaux et marchés de gros auxquelles s'ajoutent des équipes mobiles pour assurer la couverture des autres circuits.

## Le gouvernement ferme son consulat à Tripoli

La Tunisie a décidé de fermer son consulat à Tripoli à la suite de l'enlèvement par une milice armée de fonctionnaires consulaires, a annoncé vendredi le

ministre tunisien des Affaires étrangères Taïeb Baccouche. «Après cet incident grave (l'enlèvement), nous avons décidé la fermeture du consulat de Tripoli», a annoncé à la presse le chef de la diplomatie, une décision qui intervient juste après l'annonce de la libération des 10 Tunisiens. La Tunisie ne dispose plus d'ambassade à Tripoli qui est depuis 2014 sous le contrôle des milices de Fajr Libya et leur gouvernement non reconnu. Tunis avait néanmoins décidé en avril dernier d'y rouvrir un consulat, en parallèle d'un autre auprès des autorités officielles installées dans l'est de la Libye. «Tant que la protection de nos fonctionnaires ne sera pas assurée, il n'y aura pas de réouverture. Quand la protection du consulat sera assurée, à ce moment là, nous réfléchirons à une réouverture», a souligné M. Baccouche. Il s'exprimait à l'aérodrome militaire de l'Aouina de Tunis où les 10 fonctionnaires tunisiens enlevés le 12 juin son attendus. Sept ont été libérés vendredi matin et trois autres mercredi. La milice liée à Fajr Libya à l'origine de l'enlèvement réclamait, selon des médias et responsables tunisiens, la libération d'un de ses chefs, Walid Glib, arrêté en mai en Tunisie.

La justice tunisienne a décidé mercredi d'expulser l'intéressé vers Tripoli. Tunis a assuré qu'il ne s'agissait pas d'un marché avec les ravisisseurs. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est déchirée entre différentes milices armées. Deux gouvernements se

disputent le contrôle du pays: l'un, reconnu par la communauté internationale, qui siège dans l'est du pays, l'autre à Tripoli sous contrôle de Fajr Libya.

## Le MAE appelle les Tunisiens vivant en Libye à la vigilance

Le ministère des Affaires étrangères a recommandé vendredi aux Tunisiens résidant en Libye de faire preuve de vigilance dans leurs déplacements et de retourner au pays en cas de nécessité. Le ministère des Affaires étrangères rappelle, dans un communiqué, la décision de fermer le consulat de Tunisie à Tripoli et le retour de tous les membres du corps consulaire.

Rappelant la libération des agents et fonctionnaires du consulat général de Tunisie à Tripoli enlevés en Libye depuis le 12 juin par un groupe libyen armé, le département des Affaires étrangères a dit apprécier les excuses présentées par les autorités de Tripoli et leur condamnation de cet incident ainsi que leur engagement à poursuivre en justice les ravisisseurs.

«La Tunisie n'hésitera pas à poursuivre et à punir quiconque s'avise de porter atteinte à ses intérêts», lit-on dans le communiqué du MAE qui exhorte les Tunisiens à ne pas se rendre en Libye dans les circonstances actuelles sauf raison impérative et après coordination avec les départements des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Y.G./APS

Libye

## L'ONU appelle les parties à conclure un accord sur un gouvernement d'union nationale

Tout en appelant les parties libyennes à se mettre d'accord de toute urgence sur un gouvernement d'union nationale, le Conseil de sécurité de l'ONU a salué la réunion qui a eu lieu en ce sens au Maroc, dans le cadre du dialogue inter-libyen. A cette occasion, ont précisé les membres du Conseil dans une déclaration de presse, les parties se sont entretenues, sous l'égide du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino León, au sujet de la quatrième version d'un projet d'accord politique et de la convocation de futurs pourparlers. Les membres du Conseil de sécurité ont vivement encouragé tous les participants au dialogue politique à envisager favorablement les propositions retenues dans cette quatrième version du document et à s'engager dans les plus brefs délais à conclure un accord. Le Conseil a de nouveau affirmé qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit actuel et que parvenir à un accord politique conduisant à la formation d'un gouvernement d'union

nationale est essentiel pour mettre fin aux crises politique, sécuritaire et institutionnelle en Libye et pour contrer la menace croissante du terrorisme dans le pays. Prenant acte du large soutien international dont bénéficie le processus politique libyen, les membres du Conseil de sécurité ont salué les efforts déployés par tous les participants au dialogue politique et aux autres volets du processus de paix, y compris les contributions de la société civile, les cessez-le-feu conclus au niveau local, les échanges de prisonniers et le retour des personnes déplacées. Les membres du Conseil de sécurité se sont dits prêts à prendre des sanctions contre ceux qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité de la Libye ou qui font obstacle au succès de sa transition politique. Le Conseil de sécurité a réaffirmé son soutien envers le Représentant spécial Bernardino León, ainsi que son ferme attachement à «la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye».

## 200 000 combattants pourraient rejoindre les rangs de Daech

A l'heure actuelle, environ 1 500 organisations islamistes radicales opèrent sur le territoire du pays. Près de 200 000 combattants de divers groupes islamistes opérant actuellement en Libye pourraient rejoindre les rangs de l'Etat islamique, écrit le magazine allemand Spiegel.

D'après un rapport secret du gouvernement fédéral dont le magazine a obtenu des extraits, environ 1 500 organisations islamistes radicales comptant entre 100 000 et 200 000 membres au total sévissent aujourd'hui en Libye, pays plongé dans le chaos sécuritaire depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Le document constate que le gouvernement libyen ne dispose pas des moyens nécessaires pour venir à bout des groupes djihadistes atomisés, dont l'éventuelle alliance avec l'EI risquerait de renforcer l'influence des islamistes dans

le pays. Précédemment, des préoccupations similaires ont été formulées par des responsables de l'armée américaine. En avril dernier, le porte-parole du Pentagone Steve Warren a estimé que l'Etat islamique cherchait à s'implanter en Libye pour en faire son fief.

L'EI a proclamé en juillet 2014 un califat islamique sur les territoires irakien et syrien tombés sous son contrôle.

Le groupe continue son offensive, qui a déjà coûté la vie à des milliers de civils et fait des centaines de milliers de réfugiés. Selon les récentes données du Comité des sanctions contre Al-Qaïda des Nations unies, l'Etat islamique compte aujourd'hui plus de 25 000 ressortissants de plus de 100 pays membres de l'Onu.

Depuis août 2014, les Etats-Unis et leurs alliés de la coalition effectuent des frappes contre les positions des djihadistes de l'EI en Irak et depuis le 23 septembre, en Syrie.

Hani D./agence



# Paris tente une initiative dans le processus de paix Israël-Palestine

■ Laurent Fabius sera ce week-end au Proche-Orient pour promouvoir une initiative française de relance d'un processus de paix israélo-palestinien moribond face à des interlocuteurs réticents, voire hostiles, et tenter de les convaincre de l'urgence de négocier dans un contexte régional menaçant.

Reprenant les pourparlers israélo-palestiniens interrompus depuis plus d'un an sous une égide internationale et dans un calendrier précis: telle est l'ossature du projet qu'entend défendre le chef de la diplomatie française au cours de son quatrième voyage dans la région depuis 2012.

Pour autant, Paris ne se berce pas d'illusions sur les résultats de cette tournée hier et aujourd'hui en Egypte, Jordanie, Territoires palestiniens et Israël. «Personne ne peut dire s'il y aura un résultat positif», a prévenu récemment Fabius devant l'Assemblée nationale, en martelant qu'il fallait agir «face à un drame qui peut déboucher chaque jour sur un embrasement».

Le premier objectif est de pousser pour une reprise des négociations, et «on en est loin aujourd'hui», concède un diplomate français en déplorant une «inertie mortifère».

Le contexte n'est pas favorable: le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu dirige depuis mai un des gouvernements les plus à droite de l'histoire du pays, avec une coalition fragile. La colonisation, considérée comme le principal obstacle à la solution des deux États, se poursuit sans relâche.

Côté palestinien, le président Mahmoud Abbas, affaibli, fait face à une profonde crise politique et n'a pu mener à bien la réconciliation entre son parti le Fatah, au pouvoir en Cisjordanie, et le

Hamas, qui dirige la bande de Gaza. Ce territoire, ravagé par une guerre meurtrière avec Israël à l'été 2014, reste un chaudron. Enfin, les préoccupations internationales sont sur l'Irak et la Syrie, où le groupe jihadiste État islamique est considéré comme la menace mondiale numéro 1.

Pour Paris, «on ne peut plus isoler le conflit israélo-palestinien de son contexte international et régional. Daech (acronyme arabe de l'EI) pourrait aujourd'hui s'intéresser au conflit israélo-palestinien et ce serait un risque majeur d'explosion régionale», selon le diplomate français qui s'inquiète de la montée des groupes salafistes concurrents de Hamas à Gaza.

L'activisme de la France sur la question israélo-palestinienne, qui relève du pré-carré américain, s'est réveillé après l'échec, en avril 2014, d'une médiation de neuf mois du secrétaire d'État John Kerry.

«La méthode du face à face entre les Israéliens et les Palestiniens sous égide américaine a échoué. Il faut un accompagnement international accru, il faut sortir du tête à tête entre les deux parties», explique-t-on à Paris.

A Washington, le porte-parole du département d'État John Kirby a indiqué que MM. Kerry et Fabius s'étaient parlés au téléphone et «partageaient le même sentiment quant à l'importance du processus de paix au Proche-Orient».

Mais une résolution palestinienne présentée au Conseil de sécurité



de l'ONU, soutenue par la France, et qui prévoyait un accord de paix dans les 12 mois ainsi que le retrait israélien des Territoires occupés avant fin 2017, a échoué fin décembre. Depuis, Paris a repris des consultations à l'ONU

pour pousser une nouvelle résolution prévoyant une reprise des négociations sur la base des paramètres permettant la solution des deux États, un accompagnement international (Ligue arabe, Union européenne, membres perma-

nents du Conseil de sécurité de l'ONU) et un calendrier encadrant le processus.

Ce projet nécessite cependant l'aval des États-Unis.

Paris veut croire que les récentes déclarations américaines assurant que Washington pourrait réévaluer sa position de soutien indéfectible vis-à-vis d'Israël à l'ONU, «est une ouverture inédite qu'il faut exploiter».

«Ca ne sert à rien de déposer une résolution si c'est pour avoir un veto de tel ou tel», a cependant reconnu Fabius. «On ne va pas mettre une résolution sur la table pour l'imposer à tout le monde», précise-t-on dans son entourage, ajoutant que la tournée de Fabius vise à «voir quelles sont les marges de manœuvre».

Le gouvernement israélien est hostile à une telle démarche à l'ONU, et a été échaudé par un vote fan dernier du Parlement français demandant au gouvernement de reconnaître l'État de Palestine.

La reconnaissance de la Palestine est l'ultime carte diplomatique de Paris qui s'est engagé à la jouer en cas d'échec des négociations.

Outre l'ONU, une autre hypothèse envisagée est de «revivifier l'initiative de paix arabe» de 2002, offrant la normalisation des relations des pays arabes avec Israël en échange d'un accord de paix global et la fin de l'occupation.

## États-Unis

### Le tueur présumé de Charleston devant la justice, veillée pour les victimes

Plusieurs centaines de personnes ont rendu hommage vendredi soir aux neuf Noirs tués par balles dans une église de Charleston, quelques heures après la première comparution de l'auteur présumé, un Blanc décrit comme nostalgique de l'apartheid, lors d'une audience émouvante.

La justice fédérale a évoqué un acte de «terrorisme intérieur».

Une cérémonie organisée par la ville du sud-est des États-Unis, a réuni Noirs et Blancs dans un stade couvert du College of Charleston. Une cinquantaine de proches des victimes aux premiers rangs. L'assistance a notamment entonné «We shall overcome» (nous triompherons), chant emblématique des marches pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis.

En début d'après-midi, le tueur présumé de 21 ans, avait comparu par vidéo interposée depuis la prison pour une audience de pure forme. Coupe au bol et regard fixe, en uniforme rayé de détenu, Dylann Roof s'est vu signifier ses chefs d'accusation et son incarcération.

Des proches des victimes se trouvaient dans la salle. Plusieurs, des sanglots dans la voix, ont évoqué les disparus tout en affirmant «pardonner» au jeune homme.

Le jeune homme, impassible et flanqué de deux gardes lourdement armés, a été inculpé pour l'assassinat de neuf personnes et

pour «détention d'arme à feu dans le cadre d'un crime violent». Le ministère de la Justice, qui avait annoncé une enquête pour déterminer s'il s'agit d'un crime motivé par la haine, va également examiner s'il s'agit d'un «acte de terrorisme intérieur».

En fin de journée, la famille du suspect s'est dit «effondrée», adressant dans une déclaration écrite ses condoléances aux familles des victimes. «Il est impossible d'exprimer notre état de choc, de chagrin et d'incrédulité sur ce qui s'est passé». Arrêté jeudi, Dylann Roof est accusé d'être l'auteur de la pire terreur raciste aux États-Unis depuis des décennies, pour avoir ouvert le feu avec un pistolet semi-automatique mercredi soir sur les participants d'une soirée de lecture biblique à l'Emanuel African Methodist Episcopal Church, la plus vieille église de la communauté noire de la ville et lieu emblématique pour les droits civiques. Le pasteur de la paroisse, Clementa Pinckney, élu démocrate du Sénat local, a été tué ainsi que deux autres hommes et six femmes, âgés de 26 à 87 ans.

Le jeune homme a déclaré aux policiers qu'il voulait «déclarer une guerre raciale», selon CNN citant une source policière anonyme.

Vivant dans une petite ville rurale, ayant très tôt quitté l'école et chômeur, le jeune homme traînait, solitaire et apparemment sans faire beaucoup de vagues, selon la presse. C'est son appa-

rente nostalgie de l'apartheid qui donnait de premières explications à son geste. Sur son profil Facebook, Dylann Roof porte un blouson arborant l'ancien drapeau de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, symbole du régime ségrégationniste, et de la Rhodésie (devenue Zimbabwe), des régimes admirés par les groupuscules promouvant la suprématie des Blancs.

Après l'audience, la procureure Scarlett Wilson a indiqué qu'il était trop tôt pour parler peine de mort, réclamée plus tôt par Nikki Haley, gouverneure républicaine de Caroline du Sud.

Cornell Brooks, le président de la NAACP, organisation historique de défense des Noirs, a dénoncé ce «qui n'est pas qu'un massacre de masse, pas que de la violence par les armes, mais aussi un crime de haine raciale».

Devant une assemblée de maires à San Francisco, le président Barack Obama a accusé le Congrès de ne pas avoir légitimé pour une réglementation plus sévère sur les armes à feu, dont il avait réaffirmé la nécessité après la tragédie de Newtown en 2012 (26 morts dont 20 enfants).

«Nous ne savons pas si cela aurait évité Charleston mais il y aurait quelques Américains de plus avec nous», a-t-il ajouté.

Ce massacre a bouleversé les États-Unis et Charleston, ville historique et touristique, devait organiser pendant le week-end de nombreux hommages.



## Points chauds

### Echec

Par Fouzia Mahmoudi

Si la première victoire présidentielle de Barack Obama avait été considérée en 2008 comme le début d'une nouvelle ère pour la communauté noire aux États-Unis, il semble aujourd'hui plus de sept ans plus tard que le premier président afro-américain n'ait pas réussi à apaiser les tensions raciales profondes qui déchirent le pays. Dès le début de son premier mandat Obama avait été interpellé après l'arrestation controversée d'un professeur d'université sur le pas de sa propre demeure par des policiers blancs un peu trop zélés. Depuis, les cas se sont enchaînés, toujours plus graves. L'affaire Trayvon Martin avait même tiré des larmes au président Démocrate qui déclarait que l'adolescent désarmé tué dans des circonstances très obscures par un civil blanc aurait pu être son propre fils. Depuis les affaires d'hommes noirs désarmés par des policiers blancs se sont accumulées et la pression raciale n'a jamais été forte au sein du pays. L'ensemble de la classe politique américaine s'est ainsi mobilisé cette semaine après la tuerie de Charleston disant son émotion, sa peine, son effroi. Un discours des plus hypocrites pour une partie des responsables politiques du pays. Car, à Charleston, comme dans la succession ininterrompue de tueries de masse qui surviennent régulièrement dans l'actualité américaine, la violence est, ici, inséparable des ventes d'armes individuelles. «Une fois de plus, des innocents ont été tués, a martelé Obama, parce que quelqu'un qui voulait faire du mal n'a eu aucune difficulté à mettre la main sur un revolver.» Comme tant d'autres de ses prédécesseurs, le président a été impuissant à convaincre le Congrès de voter la moindre restriction au commerce des armes automatiques, engins de guerre, et à celui de munitions de plus en plus performantes. La National Rifle Association (NRA) veille, qui finance nombre de campagnes électorales. Elle est massivement appuyée par le Parti républicain. En ce sens, une partie de la classe politique porte une lourde responsabilité dans ces meurtres de masse. Obama n'a jamais voulu être le président des Noirs. Il n'a pas fait campagne sur ce thème. Il a cherché à incarner le dépassement de la fracture raciale. Même si celle-ci a été réduite dans bien des domaines, la tragédie de Charleston témoigne de l'incapacité des Américains à dépasser les démons du racisme et de l'accès libre aux armes de guerre. F. M.





## Palais de la culture

# La musique ancestrale à l'honneur

■ Les activités artistiques du Palais de la culture Moufdi-Zakaria prévues pour le mois de ramadhan débiteront demain soir. Un programme artistique et culturel riche et varié sera proposé au public durant le mois sacré. En effet, c'est le patrimoine musical et artisanal algérien qui est mis en valeur lors de cette période. Les visiteurs du Palais de la culture sont invités à apprécier la musique ancestrale algérienne et la créativité de nos artisans dans le domaine de la décoration.

## Par Selles Abla

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria ne laissera pas le mois de ramadhan passer sans mettre en valeur la culture algérienne. Après de longues journées de jeûne, les Algérois peuvent passer des soirées musi-

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

## Palais de la culture Moufdi-Zakaria

22 juin : Soirée flamenco animée par la troupe Nessma  
23 juin : Soirée de variété musicale animée par Salim Echaoui, Nawel Skandar et Abdelkader Chaou  
24 juin : Concert de chant avec Toufik Aoun  
25 juin : Spectacle de danse et chant flamenco avec la troupe Casa Patas  
26 juin : Concert de chant bedoui animé par Cheikh El Marniz et cheikh Abdelhamid Bouzahrer  
**Salle Ibn Khaldoun**  
23 juin : Soirée chaabi dans le cadre des Layali ramadhan animée par l'artiste Sidali Draï  
24 juin : L'association culturelle et artistique Mezghena anime une soirée andalouse  
Institut français d'Alger  
Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore  
**Kheima «à la belle étoile»**  
23 juin : L'humoriste Bouchra Beno en spectacle à Alger  
**Galerie d'art Aïcha- Haddad**  
Jusqu'au 25 juin : Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeflal.  
**Galerie d'art Sirius**  
Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.  
**Chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger**  
22 juin : Soirée de musique moderne animée par le groupe Babylone  
23 juin : Une variété musicale proposée par la jeune artiste Dalia Chih  
24 juin : Les amoureux de la musique moderne sont en rendez-vous avec le groupe FreeKlane  
25 juin : Le groupe Djmawi Africa anime une soirée artistique  
Salle Ibn Zeydoun  
26 juin : Soirée musicale avec le musicien Nadir L'eghrib  
2 juillet : Spectacle musical animé par Gaâda diwan Bechar

cales de haute facture au sein de cet établissement qui a élaboré à cette occasion un programme très particulier. En effet, c'est la musique algérienne et la création artisanale qui seront à l'honneur durant le mois sacré.

Pour le volet musical, les organisateurs ont mis en place des soirées répondant à tous les goûts artistiques. Le public du Palais de la culture pourra apprécier la musique chaâbia, andalouse, chaoui, staïffe et bedouie. Une pléiade d'artistes de renom animera ces soirées qui commencent à partir de 22 heures.

La soirée d'ouverture sera dédiée aux amoureux du flamenco. C'est la troupe Nesma qui fera vibrer demain soir le Palais de la culture avec des mélodies et des sonorités du flamenco mêlant l'ancien au moderne. Pour les amoureux de la musique ancestrale, le public pourra assister lors de la deuxième soirée à la prestation de Salim Chaoui, Nawel Skandar et Abdelkader Chaou. Toufik Aoun sera présent lors de la troisième soirée pour gratifier le public avec les plus beaux textes artistiques. Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria offre aux amoureux du flamenco une deuxième soirée lors du mois sacré. Prévue pour le 25 juin courant, cette soirée sera animée par la troupe espagnole Casa Patas. Du moderne au tra-



ditionnel, c'est cheikh El Marniz de M'sila et cheikh Abdelhamid Bouzahrer de Khenchla qui assureront une soirée bedouie.

Les amoureux du malouf auront leur part dans les soirées du Palais de la culture. La première soirée est prévue pour le 27 juin courant. Elle sera animée par le grand artiste Hamdi Benani. Quant à la deuxième soirée, elle sera animée le lendemain par Mourad Fergani et Leila Abdeli.

La soirée du trente juin sera marquée par la vedette sénégalaise



ne Bariza qui interprétera les meilleures chansons de son répertoire artistique. Quant à la

musique andalouse, elle sera représentée par les voix de Hamid Khedim, Leila Borsali et Brahim Hadj Kacem.

A l'instar des autres soirées artistiques des différents genres qui seront animées lors des veillées de ramadhan, une exposition d'artisanat d'art et des objets de décoration de créateurs algériens est aussi proposée aux visi-

A.S.

## Prévue pour le 28 juin

## Première édition de «Ma ville s'illumine» à Béjaïa

La boîte d'événementiel ATM Communication organise la première nationale de «Ma ville s'illumine», une manifestation qui vise à illuminer la nuit de Béjaïa. Décidément, Béjaïa tend définitivement à être la ville des couleurs et des lumières. En effet, après le Holi Festival of Colors qui

repeignit en poudres multicolores la plage de Saket et ses occupants, c'est la «Brise de mer» qui s'apprête à être chamboulée. Ce coin balnéaire très prisé accueillera ce ramadhan la première édition algérienne de «Ma ville s'illumine», une soirée où la nuit sombre sera diaprée de centaines de

lumières fluorescentes, de feux d'artifice et animée par la musique du DJ Twelve, Omar Beat Box et bien sûr d'autres inspirations.

L'événement se tiendra le 28 juin 2015 à partir de 21h30 à la «Brise de mer» de Bougie, la participation est au tarif de 500 DA le pack par personne. F.H.

## Feuilleton arabe «Mille et Une Nuits»

## Les technologies les plus récentes pour la réalisation

Le feuilleton «Mille et Une Nuits» est le résultat du travail d'une équipe d'experts internationaux qui ont déjà travaillé sur des films bien connus, tels que «Harry Potter» et «Le Seigneur des Anneaux», agence MENA. La série est inspirée par le célèbre conte des «Mille et Une Nuits», dans laquelle le roi, Shahrayar, tue une femme tous les soirs jusqu'à Shéhérazade qui utilise ses compétences de conte pour l'intriguer pour 1001 nuits et sauver

sa propre vie. Le feuilleton, cependant, présente l'histoire avec «une touche moderne», comme Shéhérazade décide de se venger pour toutes les femmes que le roi avait tuées. «L'équipe voulait faire renaître les vieilles histoires tout en communiquant des messages moraux aux jeunes générations», a déclaré Saba. «Ceci est la raison pour

laquelle les mêmes technologies qui sont utilisées dans les films fantastiques de Hollywood ont été incorporées dans la série», a-t-elle ajouté. Il est à noter que Nicole Saba qui est la vedette de «Alf Leïla w Leïla» sera au côté des égyptiens Sherif Mounir, Asser Yasin, Youssef Chaabane, Nada Bassiouny et Kamal Abou Raya. Z.L.

### Salle Cosmos de Ryad El Feth «Cilima» est de retour

«CILIMA», le ciné-club de la salle Cosmos, reprend ses activités durant le ramadhan et propose une programmation qui devrait ravir tout le monde. Prévu à 22:30, peu après l'iftar, les projections de «Cilima» toucheront aux dernières sorties cinéma, en termes de comédie, d'animation ou encore d'horreur, c'est ainsi que les spectateurs pourront visionner «Interstellar», «Paddington», «Maleficent» ou bien «Les nouveaux héros». La salle Cosmos (Alpha et Béta) (Office Riad El Feth) accueillera les projections, dont le prix d'accès se situe entre 200 et 250 DA. R.C.

## Coup-franc direct

### La charrue avant les bœufs

Par Mahfoud M.

**B**on nombre de clubs de Ligue 1 ont fait la grosse erreur d'engager les joueurs avant l'entraîneur pour une raison ou une autre. Ainsi, certains estiment que cela est une véritable erreur stratégique puisque logiquement on devrait engager le coach en premier et le laisser choisir l'effectif qui débutera la saison. Les dirigeants de ces clubs n'ont pas appris les leçons du passé ou plutôt ne veulent pas l'apprendre puisqu'ils le font à chaque fois. Ramener des joueurs qui ne peuvent pas donner satisfaction au coach, contribuerait à accentuer la déchirure entre la direction et l'entraîneur qui généralement veut avoir carte blanche. Tout technicien estime que c'est lui qui sera tenu responsable de tout échec lors de la saison et c'est pour cette raison qu'il ne souhaite pas qu'on s'imisce dans le plan de recrutement. Une coordination devrait donc être réalisée entre le staff technique et les dirigeants. Les responsables de ces dirigeants doivent être consensuels et se dire que le plus important est de constituer un groupe compétitif et gagner de ce fait la confiance du coach qui doit travailler avec des joueurs toute la saison.

M. M.

### Tottenham Hotspurs

## Nabil Bentaleb compte donner plus

L'international algérien de Tottenham Nabil Bentaleb, auteur d'une fantastique saison 2014-2015 avec les Spurs, s'est déclaré «satisfait» de son rendement, mais estime qu'il peut mieux faire notamment sur le plan offensif. «Je suis vraiment content de ma saison, mais comme je l'ai dit avant, je sais que je peux faire mieux», a indiqué Bentaleb dans un entretien au site officiel du club londonien. «Je peux contribuer davantage offensivement, marquer plus de buts et faire mieux dans mon travail défensif. Je vais apprendre de mes erreurs du passé pour ne pas les faire à nouveau.» a-t-il poursuivi.



Le milieu de terrain algérien a été utilisé 35 fois la saison dernière toutes compétitions confondues, dont 25 comme titulaire contribuant à la cinquième place obtenue par son équipe en Premier League. Outre la cinquième place en championnat, Bentaleb a joué la finale de la Coupe de la Ligue perdue face à Chelsea. «Vous ne pouvez pas devenir un champion dans un sport sans avoir goûté à la défaite et la déception le long du chemin. Voilà une grande chose pour moi.» Nabil était l'un des cinq jeunes joueurs de l'Académie de Tottenham à disputer la finale de la Cup à Wembley aux côtés de Ryan, Harry Kane, Danny Rose et Andros Townsend. Bentaleb qui devrait rester la saison prochaine à Tottenham malgré les sollicitations de certains clubs européens, s'est fixé comme objectif de travailler davantage pour devenir encore meilleur. «Je veux toujours plus. Vous regardez les meilleurs joueurs dans le monde, les superstars, ils travaillent très dur tous les jours», a-t-il expliqué. «Ils sont les meilleurs dans le monde et pourtant, ils travaillent plus dur que la plupart. Voilà ce que je suis en train de faire. Je veux m'améliorer, je veux apprendre et je vais tout donner chaque jour», a-t-il ajouté. En sélection algérienne, Bentaleb a contribué au large succès des Verts contre les Seychelles (4-0) en inscrivant le quatrième but en match comptant pour les éliminatoires de la CAN-2017.

## Jeux africains 2015 et Jeux méditerranéens de plage 2015 Réunion de coordination avec les Fédérations algériennes



Une réunion de coordination et d'information pour les Fédérations sportives nationales, aura lieu dimanche à 15h00 au siège du Comité olympique sportif algérien (COA), indique vendredi un communiqué de l'instance olympique. «La réunion portera sur l'état des préparatifs des athlètes de chaque fédération et tout ce qui gravite tout autour, en vue des Jeux africains prévus à Brazzaville (4-19 sept), et les Jeux méditerranéens de plage qui auront lieu à Pescara (Italie) du 28 août au 6 septembre», ajoute le communiqué du COA qui invite les fédérations concernées à déléguer, à la réunion, leurs représentants chargés du suivi de ces dossiers. En prévision de ces deux échéances, le Comité olympique et sportif algérien a décidé de mettre à la disposition des fédérations et athlètes concernés par ces joutes, les centres de regroupements, sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, (Soudania, Tikjda, Sétif etc.) pour des regroupements permanents. «Les fédérations concernées par les JA et JM-2015 auront la possibilité de programmer, à partir du lundi 22 juin 2015, le regroupement permanent de leurs athlètes sélectionnés, et cela jusqu'au départ pour les deux compétitions majeures pour l'année 2015», ajoute le communiqué de l'instance olympique.

## MC Alger Raïssi concocte des surprises

Le président du Mouloudia d'Alger, Raïssi, concocte des surprises pour les prochaines opérations de recrutement qu'il compte finaliser. Ainsi, et après avoir renforcé de nombreux secteurs, que ce soit défensifs ou offensifs, le patron du Mouloudia pense à engager un joueur qui pourrait faire l'animation du jeu.

Par Mahfoud M.

Ainsi, des contacts ont été noués avec le manager de l'ancien international et ex-star du club italien de la Lazio Rome, Mourad Megheni.

Ce dernier souhaiterait se relancer en Algérie après avoir vécu des moments difficiles à cause de ses interminables blessures qui l'ont poussé à se contenter de jouer en futsal. Toutefois et avant de conclure avec ce joueur, les dirigeants du MCA comptent bien décoriquer le dossier médical du joueur pour ne pas avoir à tomber dans les mêmes erreurs du passé quand ils avaient ramené Hadj Aïssa qui était dans la même situation et qui n'a pas pu se



Les dirigeants du MCA mettent le paquet

relever de sa blessure contractée auparavant. Par ailleurs, les responsables du Doyen des clubs algériens ne comptent pas casser leur tirelire pour engager ce joueur étant donné qu'ils souhaitent faire un recrutement raisonnable.

Par ailleurs, Megheni ne sera pas le seul joueur qui devrait être engagé, si l'accord est conclu, étant donné que les dirigeants souhaitent ramener un autre attaquant puissant et qui n'est autre que l'international gabonais de l'AS Bitam, Axel Méyé.

Celui-ci recevra bientôt une invitation des dirigeants pour ensuite

approfondir les discussions avec ce joueur qui a été demandé par le staff technique. Tout porte à croire que cette transaction sera conclue surtout que la direction compte proposer une offre intéressante pour le joueur afin de le faire venir et donc donner un plus à la formation mouloudéenne.

La direction pense aussi recruter un autre joueur et qui est l'émigré, Bouderval qui était passé par le RC Arbaâ, la saison passée avant de s'en aller à la fin de la phase aller après un différend financier avec le président, Amani.

M. M.

### Qatar

## Belmadi revient à Lekhwiya

L'ex-sélectionneur de l'équipe nationale du Qatar Djamel Belmadi a été nommé nouvel entraîneur de Lekhwiya en remplacement du Danois Michael Laudrup qui a démissionné, a indiqué le champion de Qatar de football (QSL sur son site officiel. Selon le chargé de communication du club, la direction de Lekhwiya est parvenue à un accord avec Belmadi pour entraîner l'équipe la saison prochaine après le départ de Laudrup.

«Belmadi est toujours sous contrat avec le club, lequel a décidé de le nommer nouvel entraîneur pour la nouvelle saison en prévision notamment des quarts de finale de la Ligue des champions d'Asie contre Al Hilal d'Arabie Saoudite» a précisé Salah Moussa. Djamel Belmadi était lié pour un contrat de quatre ans



avec Lekhwiya mais n'est pas allé à son terme après la venue du Belge Eric Gerets. Il avait été nommé à l'époque conseiller du club jusqu'à sa désignation à la tête de la sélection du Qatar. Le technicien algérien effectue donc son retour au club

pour la seconde fois après un premier passage en 2010 où il avait conduit son équipe au titre de champion deux fois de suite : 2011 et 2012. L'ancien international algérien avait démissionné il y a quelques mois de son poste de sélectionneur du Qatar en raison d'un différend avec la Fédération qatarie sur les modalités de son nouveau contrat.

Sous sa direction, le Qatar a remporté la Coupe du Golfe après plusieurs années de disette, mais la participation de l'équipe à la Coupe d'Asie 2015 en Australie a été calamiteuse avec une élimination dès le premier tour.

Djamel Belmadi avait décliné récemment une offre de la direction de l'USM Alger de prendre en main la barre technique en vue de la saison 2015-2016.

### Rafik Djebbour

## «J'apprécie l'AEK Athènes»

L'attaquant international algérien Rafik Djebbour (31 ans) a affirmé vendredi dans une déclaration à la presse grecque être «revenu à l'AEK Athènes pour gagner des titres». «Je suis content de revenir à l'AEK, club que j'apprécie énormément et avec lequel j'espère vite reconquérir le championnat, pour rejoindre la Ligue des champions dès l'an prochain» a souhaité l'homme aux 33 sélections avec les Verts. Djebbour s'est engagé avec l'AEK Athènes mercredi, pour une saison renouvelable, en provenance de l'APOEL Nicosie, où il a inscrit 14 buts en 26 rencontres l'an dernier.

L'Algérien retrouve ainsi son ancien employeur, pour lequel il avait inscrit 24 buts en 74 matches, entre 2008 et 2011, avant que ce club ne rétrograde en 3<sup>e</sup> Division, en 2013, à cause d'une crise financière désastreuse. L'AEK a néanmoins réussi deux accessions consécutives dans la foulée, se retrouvant à nouveau parmi l'élite du football grec, dès cet été.



### Sénégal

## Saliou Dia ravi d'affronter les Verts

Le sélectionneur de l'équipe olympique sénégalaise de football Serigne Saliou Dia a estimé que la double confrontation amicale contre l'Algérie en juillet prochain sera un «test intéressant» pour voir de près ses joueurs dans le cadre de la préparation aux Jeux africains en septembre et au Championnat d'Afrique des moins de 23 ans, prévu à Dakar en décembre 2015. «C'est la meilleure manière de voir les joueurs à l'œuvre, de voir ce qu'ils peuvent apporter à ce groupe qui prendra part aux Jeux africains et aussi au CHAN U23 ans qui aura lieu au Sénégal et qui est qualificatif pour les JO de Rio 2016», a-t-il indiqué. La sélection algérienne des U23 affrontera son homologue sénégalaise les 7 et 11 juillet prochain à Alger dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des prochaines échéances officielles. «Il était important de voir à l'œuvre les expatriés qui pourraient se joindre à nous pour les deux prochaines échéances», a dit le technicien qui a entamé un stage lundi, avec neuf expatriés dont plusieurs évoluaient déjà avec les équipes nationales de jeunes.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médéa

## Saisie d'une tonne de viande bovine d'origine douteuse



PLUS d'une tonne de viande bovine d'origine suspecte a été saisie dans le domicile d'un particulier par les services de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité de la wilaya de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction du commerce. Des carcasses de bovin, dont certaines non-estampillées, ont été retrouvées dans le domicile de cet individu, non inscrit au registre du commerce, qu'il s'appropriait à écouler illégalement sur le marché local, à la veille du mois de ramadhan, a-t-on indiqué de même source.

Une partie de la viande saisie a été introduite frauduleusement et sans visa sanitaire d'une wilaya environnante, a ajouté la même source, précisant qu'une quantité estimée à 3,5 quintaux de viande de qualité douteuse a été détruite, suite aux contrôles de qualité effectués par le vétérinaire chargé de ce dossier, selon la source. Le reste de la marchandise déclarée sans risque sanitaire, a été orienté vers des structures du Croissant-Rouge algérien, a-t-on signalé de même source.

APS

Durant le mois de mai 2015

## 48 individus impliqués dans des affaires pénales arrêtés

LES BRIGADES criminelles de la police ont traité durant le mois de mai 25 affaires pénales ayant permis l'arrestation de 48 individus impliqués dans des homicides, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les brigades criminelles de la police ont traité durant le mois de mai 2015 à travers le territoire national «25 affaires pénales ayant permis l'arrestation de 48 individus impliqués dans des homicides volontaires et des voies de fait entraînant la mort», a précisé le com-

munié. Les enquêteurs de la police ont élucidé 15 affaires d'homicide volontaire qui se sont soldées par l'arrestation de 34 individus impliqués qui ont été traduits devant la juridiction compétente. Dix affaires de voie de fait ayant entraîné la mort ont été élucidées et 14 individus impliqués ont été arrêtés et traduits devant la juridiction compétente. Les affaires pénales enregistrées durant le mois de mai 2015 ont été élucidées à 100 % et tous les individus impliqués ont été déferés à la justice, a ajouté la source.

R. N.

Hassi F'doul/Djelfa

## 10 000 bottes de foin parties en fumée

PRÈS de 10 000 bottes de foin sont parties en fumée dans un incendie qui s'est déclaré, vendredi soir, dans un hangar situé dans la commune de Hassi F'doul, à 170 km au nord de Djelfa, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile de la wilaya. L'extinction de l'incendie, qui s'est déclaré au lieu dit Erdjel, à 5 km de Hassi F'doul, a nécessité près de neuf heures de temps, soit jusqu'après minuit, quand les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes

et à éviter leur propagation vers les régions avoisinantes, a ajouté la même source. L'opération a mobilisé trois unités secondaires de la Protection civile, soit celles d'Aïn Ouessara et Sidi Laâdjel, qui ont été renforcées par un camion anti-incendie de l'unité de K'sar Chellala de Tiaret. L'incendie n'a causé aucune perte en vies humaines, selon la même source, qui explique la longueur de l'intervention par la nature du foin qui est facilement inflammable.

R. N.

RAMADAN

## LE GOUVERNEMENT INONDE LE MARCHÉ DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION



Sur les berges du barrage de Beni-Haroun

## Prochain aménagement d'une plage artificielle

Les travaux d'aménagement d'une plage artificielle sur les berges du barrage de Beni Haroun, dans la commune de Graem-Gouga (Mila), seront prochainement entrepris, a indiqué le wali, Abderrahmane Kadid, hier lors d'une réunion sur l'étude technique du projet.

Par Slim Y.

Un «intérêt spécial» est accordé à ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la perspective de création d'un pôle touristique diversifié autour du barrage géant, a souligné le chef de l'exécutif local. Selon M. Hassan Boumoula, représentant du laboratoire des études maritimes d'Alger qui a réalisé l'étude technique, le projet, qui s'étend sur 7 hectares, comprendra une

plage de 500 mètres de long et plusieurs structures annexes dont des piscines, des bassins pour les petits, des espaces récréatifs et de distraction, des aires de verdure et des parkings. Le coût estimatif de ce projet qui pourra accueillir, en période estivale, plus de 5.000 personnes à la fois, est de l'ordre de 357 millions de dinars, a-t-on appris au cours de cette séance de travail. Depuis le début de l'année, cinq personnes ont trouvé la mort en

se baignant dans les eaux de ce barrage, selon la protection civile dont un responsable local a estimé que la création de cette plage artificielle est de nature à «canaliser et à sécuriser les jeunes baigneurs».

S. Y./APS

Cinémathèque d'Oran

## Une vingtaine de films cultes à l'affiche

UNE VINGTAINE de films cultes sont à l'affiche de la cinémathèque Ouarsenis d'Oran, au bon plaisir du jeune public friand de fantastique, d'aventure, de western et autres genres chers au 7ème Art. «Deux séances quotidiennes (après-midi et soirée) sont proposées dans le cadre de ce programme élaboré à l'occasion du mois de Ramadhan», a indiqué le responsable de cette salle de répertoire de la cinémathèque algérienne, Abdelghani Zekri. «La première partie de ce programme s'étend jusqu'au 27 juin prochain avec près de vingt longs-métrages à l'affiche», a fait savoir M. Zekri qui se félicite de l'engouement croissant du public désirant découvrir ou revoir ses oeuvres favorites. Même les plus âgés sont servis avec des films d'époque comme «Le colosse de Rhodes» (1961), «...Et pour quelques dollars de plus» (1965) de Sergio Leone, «Duel au Soleil» de King Vidor (1946), et «Les derniers jours de Pompéi» de Mario Bonard (1959). Le grand cinéaste égyptien Youcef Chahine (1926-2008), dont les plus âgés parmi les spectateurs ont en mémoire son passage à la cinémathèque d'Oran dans les années 1980, est également évoqué à la faveur de la programmation de son film «Adieu Bonaparte» (1985). Le 7ème Art égyptien est à l'affiche aussi avec «Les femmes du bus 678» (2010) de Mohamed Diab, un drame social sur la condition féminine, récompensé au Festival méditerranéen de Montpellier (France, 2011). De bons moments en perspective pour l'assistance qui a encore droit à des oeuvres d'anthologie, dont «Les aventuriers de l'arche perdue» (1981) de Steven Spielberg, «Pirates des Caraïbes» (2003) de Gore Verbinski, «Robin des bois» (2009) de Ridley Scott, «Avatar» (2009) de James Cameron et «Le dernier des Mohicans» (1992) de Michael Mann. La cinémathèque d'Oran donne rendez-vous à son public pour d'autres titres à succès tels «Coup de foudre à Notting Hill» (1999) de Roger Michell, «Une bouteille à la mer» (1999) de Luis Mandoki, «Siraphim Falls» (2005) de David Von Ancken, «Le roi Arthur» (2004) d'Antoine Fuqua, «Open Range» (2003) de Kevin Kostner, et «300» de Zack Snyder (2006).

Hani T.

Aflou/Laghout

## Saisie de près de 5 quintaux de kif traité

AU TOTAL 4,99 quintaux de drogue (kif traité) ont été saisis par les éléments de la police judiciaire (PJ) de Laghouat à l'entrée de la ville d'Aflou (110 km au nord du chef lieu), a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya. L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état de passage d'un camion remorque transportant à bord une quantité importante de drogue en provenance de l'ouest vers le sud du pays, en transitant par la ville d'Aflou, selon la même source. La fouille de ce véhicule arrêté le week-end dernier au niveau du barrage fixe de la police établie à l'entrée nord de la ville d'Aflou a permis de mettre la main sur cette quantité de stupéfiants, emballés dans 40 mallettes dissimulées soigneusement dans la remorque, a-t-on précisé. Deux personnes ont été arrêtées à leur possession un montant de 40.000 DA, revenus de leurs activités, et également d'armes blanches, des téléphones portables, a fait savoir le même communiqué. Une enquête a été diligentée par la police pour présenter les éléments du réseau devant les instances judiciaires.

R.N.